



## LEAD CHANGE AND MAKE AN IMPACT IN CANADA'S BIGGEST CITY

PORTS  
TORONTO

**L'Administration portuaire de Toronto, qui mène ses activités sous le nom de PortsToronto, exploite l'Aéroport Billy Bishop de Toronto, le Port de Toronto et la Marina de l'avant-port. Nous sommes fiers de contribuer à la prospérité économique de Toronto, ainsi qu'à la mise en valeur de son magnifique secteur riverain pour le plus grand plaisir de tous.**

Si vous cherchez un emploi passionnant et une occasion d'apporter votre pierre à un édifice, PortsToronto a un poste intéressant à vous proposer, à plein temps :

### **GESTIONNAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

#### **APERÇU DU POSTE**

La personne affectée à ce poste est chargée de promouvoir une culture de la sécurité dans l'intérêt de tous les employés. Elle est notamment responsable de l'élaboration, de l'amélioration et de la mise en œuvre de programmes, politiques et procédures en lien avec la santé, la sécurité et le mieux-être au travail.

Le ou la gestionnaire de la santé et de la sécurité doit favoriser le développement d'initiatives au sein de l'organisation en insufflant et en entretenant une culture de la prévention, de l'amélioration continue et du respect des normes les plus élevées en matière de santé, de sécurité et de mieux-être. Il lui incombe de diriger les actions de prévention des incidents et accidents, les enquêtes liées à ce type d'événements et les programmes de retour au travail, et de veiller à ce que toutes les lois et normes applicables soient respectées. Le ou la titulaire de ce poste dirige également les comités de santé et de sécurité au travail, et doit avoir conscience des enjeux liés à la prévention ou à la réduction des risques et des accidents en milieu de travail.

Cette personne doit par ailleurs mettre sur pied des programmes et des initiatives de formation en santé et sécurité, et assurer la prestation de ces programmes aux cadres et employés. Elle est aussi chargée de gérer les réclamations faites à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), ainsi que les programmes de retour au travail et de mieux-être.

Pour pouvoir prétendre à ce poste, il faut avoir acquis une grande expérience et une profonde compréhension des questions de santé et sécurité au travail dans divers secteurs de l'industrie.

**Voici une liste non exhaustive des obligations générales :**

**Politiques sur la santé et la sécurité et conformité aux normes connexes**

- Jouer un rôle de partenaire stratégique et de conseiller/conseillère pour toutes les questions liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- Assurer la coordination à l'échelle de l'organisation, et communiquer au sujet des urgences sanitaires.
- Diriger le projet lié à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, et agir à titre d'interlocuteur ou interlocutrice principal(e) auprès des unités opérationnelles et des fournisseurs.
- Donner le ton en adoptant le comportement, l'attitude et la mentalité appropriés pour favoriser le développement d'une solide culture de la sécurité au sein de l'organisation.
- Définir et faire connaître les objectifs, l'orientation et les priorités servant de base à l'élaboration d'un programme complet de gestion de la sécurité.
- Proposer, élaborer et mettre en œuvre des politiques, procédures et programmes de santé et de sécurité pour l'organisation.
- Donner des précisions à la direction pour les besoins de l'implantation de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité, en vue d'assurer la sécurité et le mieux-être de tous les employés.
- Développer et entretenir des relations de travail positives avec les associations industrielles, les organismes de réglementation et les intervenants clés.
- Collaborer avec les leaders internes et les employés de l'ensemble de l'organisation afin d'évaluer et de contrôler les conditions ou l'équipement dangereux.
- Faire des recherches sur les nouveaux enjeux de santé et de sécurité au sein de l'organisation.
- Coordonner et mener des vérifications de la santé et de la sécurité au sein de chaque unité opérationnelle.
- En partenariat avec les gestionnaires des unités opérationnelles, élaborer des procédures opérationnelles normalisées.
- Se tenir au courant des modifications législatives et veiller à ce que l'organisation ne se trouve pas en défaut de conformité.
- Trouver et acheter des programmes de formation, ou les créer. Il importe notamment de proposer des formations via le système de gestion de l'apprentissage, et de tenir ce système à jour.
- Transmettre les réclamations à la WSIB, et les rapports sur les situations comportant des risques à Emploi et Développement social Canada (EDSC).
- Transmettre à EDSC le rapport annuel du Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail et le Rapport annuel de l'employeur concernant les situations comportant des risques (RAESCR).
- S'assurer que tous les programmes de santé et de sécurité sont pertinents, à jour et efficaces.

- Maintenir et actualiser si nécessaire le programme de sensibilisation aux dangers et le programme de prévention des troubles musculo-squelettiques.
- Tenir à jour un registre des dangers et des risques pour chaque unité opérationnelle. Collaborer avec les gestionnaires des unités opérationnelles et le Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail afin de recenser continuellement les dangers et les risques connexes, et de maintenir le risque au niveau le plus bas qu'il soit raisonnablement possible d'atteindre.
- Conserver les dossiers de formation dans un fichier électronique et tenir à jour une base de données connexe. Il s'agit notamment de tenir un registre de présence aux formations, sur support papier et électronique.
- Conserver dans un fichier électronique les rapports sur les incidents liés à la sécurité et sur les blessures connexes.
- S'assurer que les entrepreneurs travaillant sur place disposent de plans et de politiques de santé et de sécurité adéquats pour les tâches à accomplir.
- Aider le service Infrastructure, Planification et Environnement à déterminer quels sont les dangers associés aux nouveaux projets, et à évaluer la pertinence des programmes de santé et de sécurité des entrepreneurs avant le début des projets en question.
- Chercher constamment des possibilités d'amélioration du programme de santé et de sécurité au travail, et prendre rapidement des mesures pour procéder aux modifications ou adaptations requises afin que ce programme reste à jour.

### **Formation en santé et sécurité**

- Assurer la liaison avec les gestionnaires des unités opérationnelles et déterminer les besoins en formation. Réévaluer chaque année les besoins en formation avec les gestionnaires des unités opérationnelles, et s'assurer que les formations obligatoires sont suivies.
- Organiser des séances d'orientation en santé et sécurité pour les nouveaux employés, et actualiser le contenu de ces séances si nécessaire.
- Planifier, mettre en œuvre et gérer les programmes afin de s'assurer que les exigences relatives à la formation obligatoire sont respectées.
- Créer et animer – ou se procurer et offrir – des formations continues et des programmes éducatifs sur la santé et la sécurité.

### **Comité de santé et de sécurité**

- Coordonner les réunions du comité de santé et de sécurité au travail, conformément aux dispositions du *Code canadien du travail*.
- En partenariat avec le coprésident des représentants des travailleurs, préparer l'ordre du jour des réunions, rédiger les comptes-rendus de réunion, fixer les dates des réunions, coordonner les invitations et distribuer les comptes-rendus des réunions aux cadres de direction et aux unités opérationnelles.
- Diriger ou contribuer à faire avancer toutes les enquêtes sur les accidents du travail et les accidents évités de justesse.

- Veiller à ce que les membres du comité et la direction reçoivent une formation appropriée sur la conduite d'enquêtes et d'analyses des causes fondamentales, l'inspection des lieux de travail, la détermination des dangers et la mise en œuvre de mesures correctives ou préventives.
- Assurer un suivi pour vérifier que des mesures ont été mises en place et portent leurs fruits.

### **Gestion des réclamations**

- Élaborer et mettre de l'avant des stratégies visant à favoriser le retour au travail rapide et sans danger.
- Examiner toutes les réclamations faites à la WSIB, et assurer la liaison avec l'agent de gestion des cas de la WSIB, le spécialiste du retour au travail de la WSIB et le gestionnaire de l'unité opérationnelle concernée. Récupérer auprès des employés blessés le formulaire *Détermination des capacités fonctionnelles* (DCF).
- Organiser des réunions sur le thème du retour au travail rapide et sans danger.
- Tenir à jour un tableau recensant les accidents ayant entraîné des arrêts de travail. Assurer un suivi des problèmes en milieu de travail et mettre en évidence les tendances.
- Passer en revue la politique et le programme de retour au travail, et les mettre à jour au besoin.
- S'assurer que le Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail est informé des accidents de travail ou accidents évités de justesse, et que des mesures correctives sont prises.
- Aider les gestionnaires des unités opérationnelles et les membres du Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail à enquêter sur les incidents, à récolter des données sur les causes fondamentales et concourantes, et à formuler des recommandations.
- Au besoin, aider les gestionnaires et les employés à résoudre leurs problèmes liés aux réclamations faites à la WSIB.
- Conserver toutes les réclamations à la WSIB dans des fichiers électroniques.

### **Inspection des lieux de travail et enquêtes en milieu de travail**

- Inspecter et évaluer les milieux de travail, l'équipement et les pratiques afin de s'assurer de leur conformité aux normes de sécurité et à la réglementation gouvernementale.
- Inspecter les lieux de travail afin de mettre en évidence les dangers réels ou potentiels pour la santé ou la sécurité, et signaler les anomalies observées aux gestionnaires des unités opérationnelles.
- Veiller à ce que les inspections des lieux de travail relevant de la compétence du Comité conjoint de la sécurité et de la santé au travail soient réalisées.
- Aider les unités opérationnelles à réaliser l'inspection mensuelle de leurs lieux de travail.
- Agir à titre de chef de sécurité en cas de situation d'urgence à l'aéroport.
- S'assurer que les mesures correctives et les recommandations ont été mises en œuvre.
- Mener des enquêtes approfondies et objectives sur les incidents et les manquements aux politiques, afin d'en déterminer les causes et de formuler des recommandations quant aux mesures préventives à prendre.

### **Santé, sécurité et environnement**

- Faire preuve de leadership dans le cadre des programmes de santé et de sécurité, afin de s'assurer que toutes les politiques et procédures relatives à la sécurité sont respectées.

- Se tenir au fait du contenu des règlements pris en vertu de la partie II du *Code canadien du travail*, ainsi que des procédures opérationnelles normalisées de PortsToronto.
- Encourager la création d'un environnement porteur d'une culture de la sécurité offrant soutien et appui à tous les niveaux.
- Assister à toutes les séances de formation sur la santé et la sécurité.
- Rédiger et publier les bulletins d'information de PortsToronto sur la santé et la sécurité.
- Veiller à ce que les employés soient informés des dangers présents sur les lieux de travail et des mesures de contrôle à prendre pour éviter les blessures.
- De façon continue, mettre à jour l'analyse du risque professionnel, le document d'identification des dangers et d'évaluation des risques et l'analyse des exigences physiques.
- Surveiller régulièrement les textes législatifs relatifs au travail, à la sécurité et à la santé afin d'éviter tout défaut de conformité.
- Donner aux gestionnaires des conseils et des directives relativement aux questions de santé et de sécurité.
- Gérer la plateforme en ligne dédiée aux fiches de données de sécurité (FDS), et veiller à ce que les FDS soient accessibles à tous les utilisateurs.
- Participer aux initiatives environnementales, sociales et de gouvernance.

#### QUALIFICATION :

- Grade ou diplôme d'études postsecondaires en santé et sécurité au travail, en gestion des questions de santé, de sécurité et d'environnement, en génie de la sécurité, ou dans un domaine équivalent
- Accréditation de *Canadian Registered Safety Professional (CRSP)* ou certification de consultant en santé et en sécurité
- Posséder un certificat de reconnaissance (COR) et/ou un titre d'agent(e) spécialiste de la santé et de la sécurité dans la construction serait un atout majeur
- Avoir suivi les formations sur le système de commandement en cas d'incident SCI-200 et SCI-300 serait également un atout
- Minimum de cinq (5) années d'expérience directe de travail en tant que conseiller/conseillère de santé et sécurité auprès d'une main-d'œuvre syndiquée en milieu industriel ou dans le milieu de la construction.
- Solide connaissance et bonne compréhension des règlements pris en vertu de la partie II du *Code canadien du travail*.
- Connaissance pratique et compréhension de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*, de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario et de ses règlements d'application, ainsi que des normes CSA
- Bonne connaissance des règlements de la marine de Transports Canada, du *Règlement de l'aviation canadien*, du *Code national de prévention des incendies* et du *Code du bâtiment*
- Excellente aptitude à écrire, et expérience en matière de documentation de politiques et de procédures opérationnelles normalisées
- Grande maîtrise des compétences nécessaires pour enquêter sur les accidents, documenter les conclusions et formuler des recommandations

- Compétence reconnue pour ce qui est d'interpréter et d'évaluer les règlements, politiques et procédures, et de les appliquer à toutes sortes de situations de travail
- Expérience de la gestion des réclamations faites à la WSIB, et de l'établissement de programmes de retour au travail personnalisés
- Expérience de la création de programmes de formation, et de l'animation de ces programmes en tenant compte des principes d'apprentissage des adultes
- Remarquables habiletés interpersonnelles, capacité à adopter une attitude professionnelle et positive dans le cadre des interactions avec tous les échelons, aptitude à nouer des relations de confiance, et esprit d'équipe
- Solides compétences en leadership, afin d'être en mesure d'encadrer d'autres personnes, et expérience de travail au sein d'un milieu syndiqué
- Excellente aptitude à communiquer efficacement, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral, notamment pour les besoins de la préparation et de la présentation d'exposés professionnels et de la formation du personnel
- Capacité à exercer une influence, à collaborer et à négocier – aussi bien dans le cadre d'activités interfonctionnelles que d'interactions avec des intervenants externes – en vue d'atteindre des résultats
- Solides compétences en matière de prise de décisions et de négociation, ce qui nécessite notamment une bonne capacité de réflexion stratégique et critique et un esprit d'analyse
- Efficacité en matière de résolution de problèmes, de négociation de solutions et d'analyse des causes fondamentales dans un but d'amélioration continue
- Maîtrise des outils Microsoft Office
- Solides compétences en gestion du temps et des projets, sens de l'organisation, et grande capacité à planifier et à assurer un suivi
- Capacité à respecter les échéances et à s'adapter facilement au changement
- Une expérience dans le domaine de l'aviation ou de la marine serait un atout considérable
- Un certificat de compétence en instruction, formation et perfectionnement des adultes serait un plus
- Une bonne maîtrise de la langue française serait également un atout

**Les personnes qualifiées sont invitées à envoyer, par courriel, un curriculum vitæ et une lettre de présentation démontrant que leur expérience cadre avec les exigences du poste. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante : [emplois@portstoronto.com](mailto:emplois@portstoronto.com).**

Veuillez indiquer en objet : **GESTIONNAIRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

Nous remercions l'ensemble des candidat(e)s pour leur intérêt. Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

**PortsToronto est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.**